



Sébastien Legeai
Commissaire aux Comptes

2 rue de la Chaudronnerie BP 70255 35302 Fougères Cedex - N° siren 431 805 506
slegeai@lv-experts.fr - Tél 02 99 99 33 48 - fax 02 99 99 02 36

Association ETONNANTS VOYAGEURS

24 Avenue des Français Libres
35000 RENNES

SIRET 388 060 485 00058

Rapport sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



Sébastien Legeai
Commissaire aux Comptes

2 rue de la Chaudronnerais BP 70255 35302 Fougères Cedex - N° siren 431 805 506
slegeai@lv-experts.fr - Tél 02 99 99 33 48 - fax 02 99 99 02 36

Association ETONNANTS VOYAGEURS

24 Avenue des Français Libres
35000 RENNES

SIRET 388 060 485 00058

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre association, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association ETONNANTS VOYAGEURS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés au conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Fait à Fougères,
Le 15 mai 2024*

*Sébastien Legeai
Commissaire aux comptes*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 6			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	10 366		10 366		10 366	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles		1 265	- 1 265	1 456	- 2 721	186. 92
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	458		458	153	305	200. 00
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				7 015	- 7 015	100. 00
Total II		10 824	1 265	9 558	8 623	935	10. 84
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				108 267	- 108 267	100. 00
	Autres créances	636 972		636 972	290 351	346 621	119. 38
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				35	35	100. 00
	Disponibilités	- 468		- 468	174 715	- 175 182	100. 27
	Charges constatées d'avance (3)	15 549		15 549	3 489	12 060	345. 66
	Total III	652 053		652 053	576 857	75 196	13. 04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		662 877	1 265	661 611	585 480	76 131	13. 00

(1) Dont d'ou au bar

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 6	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)		91	- 91	100.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		29 234	29 234	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	65 448	- 21 859	87 308	399.41
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	65 448	7 467	57 982	776.55
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	- 6 847	28 908	- 35 754	123.68
	Concours bancaires courants	118 622		118 622	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 761	376 959	- 368 199	- 97.68
	Dettes fiscales et sociales	115 192	169 830	- 54 638	- 32.17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	72 954	2 317	70 636	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	287 482		287 482	
	Total IV	596 163	578 014	18 149	3.14
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	661 611	585 480	76 131	13.00

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

596 163 578 014

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 6			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	7 413		7 413	495 718	- 488 304	- 98.50
Chiffre d'affaires NET	7 413		7 413	495 718	- 488 304	- 98.50
Production stockée						
Production immobilisée			10 366	137 605	- 127 239	- 92.47
Subventions d'exploitation			261 118	1 039 871	778 753	- 74.89
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				36	- 36	100.00
Autres produits			3	21	- 18	- 85.71
Total des Produits d'exploitation (I)			278 901	1 673 250	- 1 394 349	- 83.33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			55 463	1 150 980	1 095 517	- 95.18
Impôts, taxes et versements assimilés			7 685	8 886	- 1 201	- 13.51
Salaires et traitements			101 197	329 144	- 227 947	- 69.25
Charges sociales			41 649	127 316	- 85 668	- 67.29
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 265	1 359	- 94	- 6.88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 141	79 699	- 78 558	- 98.57
Total des Charges d'exploitation (II)			208 401	1 697 385	- 1 488 984	- 87.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			70 500	- 24 135	94 635	392.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	6	30/06/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		0			0	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		0			0	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		52	642		- 590	- 91.91
Différences négatives de change			40		- 40	- 100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		52	683		- 631	- 92.38
2. Résultat financier (V-VI)		- 52	- 683		631	92.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		70 448	- 24 817		95 266	383.87
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			258		- 258	- 100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII			258		- 258	- 100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 000	- 2 700		7 700	285.18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		5 000	- 2 700		7 700	285.18
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		- 5 000	2 958		- 7 958	- 269.03
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		278 901	1 673 508		- 1 394 607	- 83.33
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		213 453	1 695 367		- 1 481 914	- 87.41
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		65 448	- 21 859		87 308	399.41

* Y compris : Redevance de crédit bail immobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ETONNANTS VOYAGEURS

24 AVENUE DES FRANCAIS LIBRES

35000 RENNES

ANNEXE DU 01/07/2023 AU 31/12/2023

CABINET CLARIS CONSEIL

14 RUE JULES VALLES

Expert-Comptable

75011 PARIS

01 40 30 36 36

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 661 611.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 312 800.52Euros et dégageant un excédent de 65 448.20 Euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, couvrant la période du 01/07/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 6			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	7 413		7 413	495 718	- 488 304	- 98.50
Chiffre d'affaires NET	7 413		7 413	495 718	- 488 304	- 98.50
Production stockée						
Production immobilisée			10 366	137 605	- 127 239	- 92.47
Subventions d'exploitation			261 118	1 039 871	- 778 753	- 74.89
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				36	36	100.00
Autres produits			3	21	- 18	- 85.71
Total des Produits d'exploitation (I)			278 901	1 673 250	- 1 394 349	- 83.33
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			55 463	1 150 980	- 1 095 517	- 95.18
Impôts, taxes et versements assimilés			7 685	8 886	- 1 201	- 13.51
Salaires et traitements			101 197	329 144	- 227 947	- 69.25
Charges sociales			41 649	127 316	- 85 668	- 67.29
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 265	1 359	- 94	- 6.88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 141	79 699	- 78 558	- 98.57
Total des Charges d'exploitation (II)			208 401	1 697 385	- 1 488 984	- 87.72
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			70 500	- 24 135	94 635	392.11
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	17 304			17 304
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers		4 203			4 203
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		31 489	3 336		34 825
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	35 692	3 336		39 028
	TOTAL GENERAL	52 996	3 336		56 331

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
Frais étab.rech.développ.	TOTAL				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL					
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Instal.générales agenc.aménag.constr.						
Instal.techniques matériel outillage indus.						
Instal.générales agenc.aménag.divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau informatique mobilier		3 336				
Emballages récupérables et divers						
	TOTAL	3 336				
	TOTAL GENERAL	3 336				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	1 300
Autres créances	234 486
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	235 786

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 944
Dettes fiscales et sociales	37 802
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	117 746

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 31/12/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 815
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	10 815

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 31/12/2023

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 31/12/2023

Produits et charges exceptionnels

Cumul des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association
Etonnants Voyageurs pour l'exercice 2023 (du 01/01/2023 au 31/12/2023) = 84.116 €